

## **Note conceptuelle Blog de la CoP**

**Avril 2021**

### **Contexte**

Le but de la [CoP](#) est l'abandonnement des mutilations génitales féminines (MGF) ainsi que la promotion du bien-être et des droits humains des femmes et des filles. La communauté de pratiques permet aux professionnel-le-s et aux activistes d'échanger dans le cadre de l'apprentissage mutuel sur l'amélioration des actions de prévention, de plaider et de soin aux personnes concernées ainsi que des politiques associées.

La [Charte de la CoP](#) propose des orientations générales à la CoP MGF et assure, à la fois le respect des normes communes et la diversité des membres et de leurs approches. Elle reconnaît les MGF comme un sujet complexe. L'éradication de cette pratique requiert un partage de bonnes pratiques et de pensée critiques constructives.

Un nouveau site web pour la communauté de pratiques a été lancé en 2020. Il inclut des informations sur tous les sujets discutés durant les discussions thématiques ainsi qu'une carte des expert-e-s sur les MGF dans le monde. Il propose également une rubrique « Actualités » et quelques interviews de membres de la CoP. Une section blog sera ajoutée dès le début du deuxième trimestre de 2021.

Dans le plan de travail de la CoP pour l'année 2021, le Gams a identifié les objectifs suivants (parmi d'autres) auxquels le blog répond :

- ➔ Augmenter la participation qualitative des membres au sein de la Communauté
- ➔ Mettre en avant les études de cas et les expériences des membres individuels
- ➔ Rendre la connaissance collective créée à travers la CoP accessible à un public plus large ainsi qu'aux responsables politiques en créant un contenu plus accessible sur le site de la CoP.

### **Le but de l'espace blog**

Le blog a pour but de fournir un espace pour les membres afin de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et les meilleures pratiques. Les articles publiés dans la section Blog devront être en accord avec les principaux objectifs de la CoP dans le respect de la Charte.

### **Quel genre de contenu sera publié sur le blog de la CoP ?**

- Les nouvelles et découvertes intéressantes sur les MGF, particulièrement en lien avec les thèmes actuellement ou précédemment débattus durant les discussions thématiques de la CoP<sup>1</sup>.
- Mise en lumière d'un programme ou projet mis en œuvre par un membre ou une organisation partenaire, des expériences approfondies et les meilleures pratiques de ces programmes/projets.
- Les articles d'opinions des membres de la CoP sur des enjeux gravitant autour des MGF, incluant des observations personnelles et des discussions sur leurs propres approches ou sur les débats actuels dans le domaine.
- Interviews avec des expert-e-s des MGF, écrites par les membres de la CoP sur d'autres expert-e-s des MGF (membres de la CoP ou non).
- Témoignages personnels, expériences, travaux artistiques (fiction, poèmes ...) en lien avec les MGF.

Toute contribution au blog devra être en rapport avec la prévention des mutilations génitales féminines ou le soin des survivantes. Le but est d'améliorer la lutte en partageant des connaissances, les meilleures pratiques et réflexions.

Toute contribution doit se faire dans le respect de [la Charte de la CoP](#). Les contributions peuvent avoir un lien avec n'importe quelle communauté ou pays où les MGF sont prévalentes.

### **Qui peut proposer du contenu pour le blog de la CoP ?**

Tous les membres (ou modératrices) de la Communauté de pratiques.

### **Lignes directrices pour les auteurs**

- **Langue** : les contributions peuvent être faites en français ou en anglais. La traduction dans l'autre langue (français ou anglais) sera réalisée par l'équipe de modération de la CoP.
- **Edition** : L'équipe des modératrices pourra corriger les textes (grammaire, style) ou les raccourcir si nécessaire.

---

<sup>1</sup> En avril 2021, les précédentes discussions thématiques ont traité de : La loi, la religion, la santé mentale, les MGF transfrontalières, les MGF dans des contextes de crise humanitaire, l'économie, les rites alternatifs de passage, les MGF traditionnelles, la médicalisation des MGF, la reconversion des exciseuses, le type IV des MGF.

- **Longueur** : les articles devront idéalement entre 500 et 1500 mots.
- **Titres** : les articles devront inclure un titre et si possible un sous-titre pour diviser le texte.
- **Références** : il faudra inclure les références si vous citez des recherches (la CoP utilise le mode APA de référencement), <https://www.mendeley.com/guides/apa-citation-guide>.
- **Illustration** : L'auteur-re peut proposer une photo ou une autre image pour illustrer le texte. Si ce n'est pas le cas, les modératrices de la CoP fourniront une illustration.

### **Comment soumettre un post pour le blog de la CoP ?**

- Les membres peuvent
  - o Répondre à un appel lancé pour récolter des écrits sur un sujet spécifique ou
  - o Proposer un texte à n'importe quel moment sur un sujet de leur choix
- Envoyez une courte description de l'article aux modératrices de la CoP ([cop.mgf@gmail.com](mailto:cop.mgf@gmail.com)) décrivant le sujet, les principaux arguments et les recherches ou projets qui seront présentés. Il est possible d'envoyer l'article rédigé si cela est déjà fait.
- Spécifiez le temps nécessaire à la rédaction du brouillon (s'il n'y a pas eu d'appel avec une limite de temps spécifiée).
- Spécifiez le temps dont vous avez besoin pour écrire l'article.

Les modératrices de la CoP sont libres d'accepter, de rejeter ou de proposer des changements aux écrits. L'article sera publié sur le site de la CoP par les modératrices selon le planning interne.